



**LA BAUME-
CORNILLANE**



BULLETIN MUNICIPAL

N° 70 - JUILLET 2024



26100 Romans-sur-Isère

04 75 48 82 09

contact@bpa-concept.com

Du Lundi au jeudi : 9h-17h

Vendredi : 9h-16h | Samedi : Sur Rdv

SARL ECHEVIN TP

Travaux publics et particuliers

Terrassement, plateforme, piscine,
assainissement, viabilisation, VRD...

PHILIBERT Laurence
06.26.82.02.24

PHILIBERT Hervé
06.32.84.39.20



Email :

sarlechevintp@yahoo.fr

200 Chemin de Villeplat
26120 MONTVENDRE



sommaire

Bulletin municipal de la Baume-Cornillane
Juillet 2024

05

INFORMATIONS COMMUNALES

*Le mot du Maire
Le compte rendu des procès
verbaux
Informations communales et
citoyennes*

14

LA VIE DES BALMOIS

*Portrait d'un balmois
Des balmois formés aux 1er secours
Le Club des chênes
Quand des cantinières se rencontrent*

23

DU COTE DES ECOLES

*L'école de la Baume-Cornillane
L'école d'Ourches*

28

ETAT CIVIL

31

INFORMATIONS PRATIQUES



Rénovation • Ventilation • Chauffage • Eclairage
Bâtiments Professionnels

04 75 59 40 36
MONTMEYRAN



Ventes et Réparations

Tél : 04 75 59 38 88

26120 Montmeyran

Vente
bouteilles de
gaz



Place de la Poste - Chabeuil (Drôme) - 04 75 59 29 48 - ecriture.chabeuil@gmail.com

EDITO, LE MOT DU MAIRE

Balmoises, Balmois,



A l'issue des élections Européennes, le grand chambardement voulu par notre Président de la République a donné une nouvelle carte politique à notre pays. Cette « clarification » apporte cependant des incertitudes pour la population et les institutions... Je formule le vœu que de cette période troublée renaisse l'espoir et que nous retrouvions le chemin de l'apaisement, de l'écoute et du respect.

Je tiens à adresser un grand merci, une nouvelle fois, aux citoyens, aux conseillers municipaux, à notre secrétaire de mairie et à nos agents communaux pour leur engagement sans faille lors de l'organisation de grande qualité des 2 tours de scrutins imprévus.

Néanmoins, lors de la campagne électorale du mobilier urbain de notre village a été tagué (panneaux, poubelles, containers ...). Les agents communaux qui s'évertuent à garder notre village beau et propre ont dû les effacer à plusieurs reprises... Nous disposons pourtant d'un panneau d'affichage destiné à l'expression libre. Est-ce utile de risquer une amende de 1750 euros et des travaux d'intérêt général ? Surtout lorsque l'on met ses initiales !!

A cette occasion, je vous informe qu'en tant que Maire élu « sans étiquette », je ne soutiens aucun parti politique quel qu'il soit. Je pense que notre village mérite mieux que des querelles politico-politiciennes et je préfère rassembler autour de projets qui servent directement les Balmois.

Ces projets sont nombreux et nous mobilisent chaque jour :

- construction de 4 logements locatifs sur le lot n°1 du nouveau quartier. La résidence « La Fagolière » sera édifiée en 2025.
- travaux de rénovation au temple : peinture, menuiserie, électricité.

- rétablissement de l'accès à la grotte de la Dame par le changement de l'escalier et du garde-corps, pour répondre aux normes de sécurité.
- édification d'une cloison à l'école pour isoler la deuxième classe au niveau de l'acoustique et du chauffage.

Notons que notre école accueillera 39 des 54 enfants du RPI, (du CP au CM2). Les maternelles nécessitant plus d'attention et de place (en raison de l'espace dédié à la sieste) seront à Ourches. Julien Revel, le directeur de notre école aura en charge les enfants de CE2, CM1, CM2 et Nathalie Constant, professeure titulaire pour la deuxième classe, s'occupera des CP et des CE1. Au nom du conseil municipal, je lui souhaite la bienvenue dans la Drôme. De tels effectifs, ainsi que cette nouvelle répartition des niveaux, nous a contraint à modifier l'organisation des transports scolaires, en concertation avec l'association des parents d'élèves et les professeurs.

L'école reste un lieu de vie privilégié pour le maintien du lien social à La Baume, car malheureusement notre seul commerce est quasiment fermé depuis plusieurs semaines et je le déplore. Le fonds de commerce mis en vente par le gérant ne trouvera pas preneur dans ces conditions.

Tous les jours, au moins les matins, je suis présent en mairie. Quelquefois même le week-end pour des sollicitations plus ou moins saugrenues. Le rythme que je me suis imposé depuis déjà plus de 4 ans, me pousse à me questionner sur l'avenir. Au terme des deux années qui viennent, aurais-je l'énergie nécessaire pour m'engager dans un autre mandat afin d'assurer la gestion et le devenir de notre commune ?

Le temps passe, ce précieux temps qu'il nous manque à tous... mais laissons pour l'heure place au temps des vacances, que je vous souhaite excellentes à toutes et tous.

Bel été.

Dominique Sylvestre

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCÈS VERBAUX (1ER SEMESTRE 2024)

VIE MUNICIPALE

BUDGET PRIMITIF 2024

Budget principal communal pour 2024

Dépenses et Recettes d'investissement : 922 594.97 €

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 1 042 716.97 €

Budget annexe urbanisation pour 2024

Dépenses et Recettes d'investissement : 339 462.06€

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 1 014 702.83€

TAUX D'IMPOSITION 2024 (part communale)

taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 7, 07 % (au lieu de 6.95%)

taxe foncière sur les propriétés bâties : 29 % (inchangé)

taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38 % (inchangé)

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Ce document obligatoire étant finalisé, il a été transmis à la Préfecture. Il permet de répertorier les différents risques auxquels est exposée la commune afin d'y remédier.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE DES FÊTES

Afin de renforcer quelques points au niveau de la sécurité et des éventuelles dégradations causées, notamment aux espaces extérieurs de la salle des fêtes, le règlement de la salle des fêtes a été revu.

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DES EAUX

Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel. Le document est consultable en mairie.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DU SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID)

Le rapport d'activités 2022 du SID est soumis au Conseil Municipal de la commune.

ARRÊTÉS DU MAIRE AU NIVEAU DE LA CIRCULATION

Arrêté de stationnement : suite à la pose de panneaux d'interdiction de stationner au chemin de la Graire, ainsi qu'au chemin rural des Bayettes et à la mise en service du parking destiné aux randonneurs sur la Route d'Ourches, d'un arrêté interdisant le stationnement gênant a été pris.

Arrêté portant instauration d'une zone de limitation de vitesse à 30km/h à l'intérieur de l'agglomération.

CHARTRE DU PARC NATUREL DU VERCORS (2024-2039)

Après avoir pris connaissance des différentes informations envoyées au cours des derniers mois, les conseillers municipaux ont voté à bulletin secret. En réponse à la question : la commune de La Baume-Cornillane doit-elle adhérer au Parc du Vercors ? Le résultat des votes a été le suivant : 6 non – 2 oui – 2 abstentions.

ARRETE CATASTROPHE NATURELLE SECHERESSE

La commune de La Baume-Cornillane a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse, sur la période allant du 01 avril 2023 au 30 juin 2023.

ECOLES

CONSEIL D'ECOLE

Pour la prochaine rentrée de septembre, 54 élèves vont faire leur rentrée dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Soit 15 élèves de moyenne et grande section sur l'école d'Ourches alors que l'on compte à La Baume, 15 élèves dans la classe des CE1/ CP et 24 élèves en CE2/CM1/CM2. Pour l'école de La Baume, le coût moyen attribué par élève au niveau des fournitures scolaires sera de 37€ (+ les ramettes de papier, les cartouches d'encre pour l'imprimante), pour un total d'environ 45€ par élève. Durant l'été, une cloison sera aménagée à l'entrée de l'école, afin de créer un hall et de séparer les espaces.

MODIFICATION CONVENTION

La convention signée avec la commune d'Ourches pour la mise à disposition d'un agent communal dans le cadre de l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans dans le bus le matin, a été modifiée afin de rajouter la surveillance des enfants durant la pause méridienne, suite à la mise en place de 2 services au restaurant scolaire. La participation financière pour la rémunération de l'agent sera répartie à raison de 50% par commune. Le conseil municipal a voté 9 voix pour et une abstention.

AGGLO

COMPOSTEUR

A la demande d'administrés, un composteur fourni par la communauté de commune sera installé derrière le local technique. Cependant, il a pour vocation de recevoir les déchets organiques des particuliers uniquement (hormis ceux de la cantine scolaire). Trois balmois volontaires pour s'occuper de l'organisation et du suivi du fonctionnement du composteur, ont suivi une formation dispensée par l'Agglo.

CONVENTION "CITEO"

Une convention de soutien relative à «la lutte contre les déchets abandonnés diffus» présentée par Valence Romans Agglo propose aux communes, la signature d'une convention avec l'éco-organisme Citéo, pour la lutte contre les déchets d'emballage ménagers abandonnés, ouvrant droit au versement d'un soutien financier. Après discussions, les membres du conseil municipal ont voté : 5 oui – 2 non – 3 abstentions.

PLH (Plan Local de l'Habitat)

Le PLH est un document stratégique de programmation, outil de l'intercommunalité pour définir sa politique locale en matière d'habitat à l'échelle du territoire communautaire pour une durée de six ans. Il est prévu pour la commune de La Baume-Cornillane, faisant partie des 8 communes rurales de la plaine de Valence, l'accroissement de 1,8 logement neuf par an. Le conseil municipal a approuvé le projet de programme du PLH, par 8 voix pour et 2 abstentions

TRAVAUX ET PROJETS

PROJET DE CONSTRUCTION SUR LE LOT N °1

Le projet de construction de 4 logements locatifs collectifs par la commune est engagé. Un permis de construire sera déposé en 2024, pour une programmation des travaux sur l'année 2025.

L'implantation de la future construction sur le lot n°1 présentée ci-après, peut être amenée à subir quelques modifications mineures.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCÈS VERBAUX (1ER SEMESTRE 2024)

Façade sud



Façade nord

URBANISME

DP (Déclaration préalable)

- avis favorables :

- **SOL'AR ENERGIE** pour Mr Frédéric LECLERCQ : installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.
- **SUN R SOLUTIONS** pour Mme FREYNE et Mr CHABAL : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- **GIRARD Léo** : changement de destination d'un logement en bureaux.
- **BRANDMEYER Eric** : travaux sur une construction existante et implantation d'une clôture.
- **DA COSTA Jorge** : installation de panneaux photovoltaïques
- **CALAF Jean-philippe** : pose de panneaux photovoltaïques
- **BROSILLE Christian** : pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
- **CHAUDY Géry** : création d'ouvertures en façade et création d'une lucarne de toiture.

PC (Permis de Construire)

- avis favorables :

- **NUVOLI Adrien et BOURRON Camille** : maison individuelle et garage.
- **TENDIL Sébastien** : habitation individuelle avec rez-de-chaussée + étage partiel.
- **NK** (modification n°1) pour Mme Vives : maison individuelle. Modification sur les ouvertures des façades ainsi que l'implantation de la maison.
- **BARIAL Philippe et CAMU Antonin** (modification n°1) pour modifications diverses.
- **BOIS Arnaud et BOIS Laure** (modification n°3) : modification pergola et clôture ouest.
- **PRADEAU Christophe** : aménagement d'un hangar en habitation
- **PICOREAU Joël et Noëlle** : modification n°1, modification du toit avec avancée sur terrasse couverte.

- avis défavorable :

El Léo **GIRARD** : installation de mobil home

UN NOUVEAU PARKING RANDONNEUR

par Isabelle Pral



Notre commune est de plus en plus fréquentée par les associations de randonneurs, le public scolaire pour le parcours des courses d'orientation, les promeneurs...

Un nouveau parking est à leur disposition au bord de la RD 745.

- il est situé à droite avant le pont d'Ourches.
- équipé d'une table de pique-nique et d'une poubelle
- plusieurs bus peuvent y stationner et/ou faire demi tour.
- cela évite le stationnement gênant et désormais interdit au Chemin de la Graire et au quartier des Bayettes.

Une nouvelle signalétique a été apposée à proximité

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement militaire

Vous devez vous faire recenser, si vous êtes :

- Né(e) en avril 2008 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 31/07/2024
- Né(e) en mai 2008 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 31/08/2024
- Né(e) en juin 2008 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 30/09/2024
- Né(e) en juillet 2008 à partir de vos 16 ans et jusqu'au 31/10/2024



Merci de vous munir de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport).

Le 112 : NUMÉRO D'URGENCE

Le 112 est à privilégier pour le secours en montagne par rapport au 18, car depuis un téléphone portable, il est plus facile aux secours du 112 de géolocaliser votre appel (surtout si l'on se trouve au milieu des bois).

En France, le 112 redirige les appels vers le 15 (Samu), le 17 (Police/Gendarmerie) et le 18 (Pompiers).

En outre, ce numéro fonctionne dans les 27 états membres de l'Union Européenne (et en Suisse).

TOUT SAVOIR SUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

par Brigitte Thivolle

Est-ce qu'une rivière peut-être privée ?

Un cours d'eau peut être privé, ou domanial lorsqu'il appartient à l'État. Quand un cours d'eau est privé cela ne signifie pas que son propriétaire peut faire ce qu'il veut. Son droit de propriété s'applique uniquement sur le lit de la rivière et non sur l'eau elle-même qui appartient à tout le monde.

Qui est propriétaire d'un cours d'eau ?

Excepté pour le Rhône et l'Isère et cas particuliers, les cours d'eau de l'agglomération font partie du domaine privé.

Si le lit appartient à l'État, les riverains conservent la propriété des berges pour lesquelles des servitudes existent.

Comment est définie la propriété des berges et du lit ?

Les propriétaires des parcelles bordant un cours d'eau sont propriétaires du sol jusqu'à la moitié du lit suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau.



Qui est responsable de l'entretien des berges et du lit ?

L'article L 215.14 du Code de l'Environnement, indique que l'entretien comprend les opérations relatives à l'enlèvement d'embâcles, de débris et d'atterrissements, flottants ou non, afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre. Le propriétaire riverain est tenu d'entretenir régulièrement ses berges et le lit du cours d'eau.

Principales tâches à effectuer : enlèvement des obstacles ou débris de toute nature, élagage et recépage de la végétation. En effet, assurer l'écoulement naturel des eaux, c'est contribuer au bon état écologique et à l'équilibre du cours d'eau.

La ripisylve, quèsaco ?

C'est toute la végétation arborée et arbustive. Elle remplit des fonctions écologiques précieuses. Comme par exemple ralentir l'érosion des berges, réguler le débit, structurer le paysage ou encore briser le vent. Grâce à son ombrage la végétation limite le réchauffement de la rivière. Pour la faune c'est une zone idéale pour se déplacer, y trouver refuge, s'y nourrir, s'y reproduire.

Les veilleurs communaux

Les veilleurs communaux mis en place par Valence Romans Agglo ont pour mission la surveillance des ruisseaux. Pour notre commune, les affluents de la Véore que sont le ruisseau de l'Écoutay, le ruisseau du Tisserand, sont respectivement surveillés par le Maire, Dominique Sylvestre, au niveau du pont d'Ourches et par André Mouriquand, 2ème adjoint au niveau de l'échelle située sous le pont du Tisserand.

Dans le cadre d'une vigilance météorologique orange « pluie inondation » annoncée par Météo France et/ou de pluie intense réelle sur le territoire, le veilleur doit se rendre au point de surveillance identifié et vérifier le niveau de l'eau à l'aide des repères en place (échelle). Si le seuil de vigilance ou d'alerte défini est dépassé, le veilleur informe l' élu référent de la commune et note sur un cahier spécifique la date, l'heure et le niveau de l'eau. Grâce à cette surveillance, les communes peuvent agir en conséquence en cas de crue, ou d'inondations possibles.



Echelle du Tisserand située au Pas du Pont

Mission complémentaire : En cas de présence d'embâcles, de pollution aquatique, de présence de déchets, d'assèchement, de détérioration du repère ou tout autre désordre important.

Contactez le service GEMAPI 04 75 70 68 90 ou par mél gemapi@valenceromansagglo.fr

Echelle du Tisserand située au Pas du Pont

La station hydrométrique

La station hydrométrique installée sur l'Écoutay depuis plusieurs années par Valence Romans Agglo, au niveau du pont de la Maladière, a plusieurs utilités :

Etiage/sécheresse

Acquisition de données scientifiques

Cette station permet tout d'abord de connaître en continue la hauteur d'eau dans l'Écoutay.

Cette station est équipée d'un pluviomètre. Les données recueillies sont transmises en direct et accessibles au grand public via le site Hydroportail (<https://hydro.eaufrance.fr/>). Ainsi, chaque habitant peut, s'il le souhaite connaître la hauteur d'eau dans l'Écoutay au niveau de cette station hydrométrique.

Prévention contre les inondations

L'objectif principal de cette station hydrométrique est d'anticiper d'éventuels débordements sur les communes ou bourgs situés à l'aval.

Cette station permettra aussi d'anticiper les débits entrant dans le projet d'aménagement de l'Écoutay à Beaumont-lès-Valence, projet qui a pour but de limiter les inondations sur la commune de Beaumont-lès-Valence.

Enfin, ces données sont aussi transmises sur demande au Comité Ressource en Eau, lors des fortes périodes d'étiage et de sécheresse.



Station du pont de l'Écoutay

8 MAI, HOMMAGE À ANDRÉ CLOT

par Isabelle Pral et Jean Lovie



Merci à Sibylle, Elie, Rose, Laura, Rafaël et Juliette d'avoir été volontaires pour participer à cette cérémonie en lisant les textes qu'ils avaient choisis; à une voix, à deux voix, voire même en les récitant par coeur... Ils apportaient leur jeunesse aux discours officiels du Maire, Dominique Sylvestre et du Président d'honneur de l'ANACR-Drôme, Jean Lovie.



Claudine Peyrard (Balmoise) et Brigitte Junoy (le nom de son grand-père : André Clot est inscrit sur notre monument aux morts).

Cette cérémonie a été marquée par la volonté de la municipalité de mettre, entre autres, en lumière les événements survenus en juillet 1944 sur la commune de La Baume-Cornillane.

En effet, si au fil des années, Brigitte Junoy nous a fait l'honneur de participer régulièrement à la cérémonie du 8 mai à La Baume, c'est en particulier parce que durant la deuxième partie du mois de juillet 1944, notre village a subi un séjour d'intimidation avec l'arrivée d'un détachement de l'armée allemande, dont l'issue s'est révélée tragique pour sa famille.

CONTEXTE HISTORIQUE

Au début de l'été 44, les résistants sont ravitaillés en armes par des parachutages alliés, dont les troupes ont débarqué sur les côtes normandes. La déroute se dessine pour l'armée allemande qui ambitionne pourtant dans un élan désespéré, de prendre d'assaut le maquis du Vercors.

DANS NOTRE VILLAGE

Au début de l'année 44, aucun Balmois n'a souscrit au Service du Travail Obligatoire (STO). Aussi le 6 mars 44, sur dénonciation, une cinquantaine de soldats allemands surprend un groupe qui depuis 1943 se cache en travaillant dans une entreprise forestière, au quartier des Chollières. Le jeune Marc Saunier, âgé de 23 ans, pourtant en règle au niveau du STO, meurt sous les balles de soldats allemands en tentant de s'enfuir, ainsi que 4 autres hommes qui seront pris en otage dont 3 seront fusillés sur les hauteurs de Gigors et Lozeron. Le lendemain, soupçonnés d'avoir été des lieux de ravitaillement pour ces travailleurs, les 2 cafés-épiceries du village sont dynamités, puis incendiés par ces mêmes soldats allemands, accompagnés de miliciens.

Plus tard, vers le 20 juillet, un détachement militaire allemand composé d'une large proportion de supplétifs mongols, s'installe à la maison Allovon, au quartier de la Lozière. Les soldats patrouillent, notamment au pied de la montagne de la Raye, dans le but de repérer les éventuels mouvements de résistants qu'ils nomment "terroristes". En outre, ils n'hésitent pas à débarquer à l'improviste dans les fermes, voler des animaux, se faire préparer un repas, qu'ils feront goûter au préalable par les habitants pour être sûrs qu'il ne soit pas empoisonné ! Un couvre-feu est exigé, contraignant les Balmois à vivre dans la peur et sous une surveillance constante.

LE 31 JUILLET 1944

Au quartier des Garis, André Clot travaille à proximité de sa maison, dans l'un de ses champs en vue de récolter du foin. Il monte et descend successivement les pentes du champ derrière sa "fanneuse" attelée à un cheval. Dans le même temps, posté en haut du quartier des Pialoux, un soldat mongol surveille la vallée. Les allées et venues d'André Clot auront-elles paru suspectes aux yeux de l'ennemi ? Le fait est qu'il s'écroula, blessé au niveau du foie par le soldat mongol, qui tira au fusil de très loin, puisque posté à presque un kilomètre de distance.

Aussitôt, Paulette Maisonnat (mère de Claudine Peyrard) donna l'alerte... Son mari Marcel Maisonnat aidé par leur voisin Joël Risson coururent récupérer le blessé, le chargeant sur une échelle en guise de brancard. Marcel s'est alors immédiatement rendu à la Lozière, au sud de la commune afin de signaler l'accident au chef du détachement allemand qui comprenait un peu le français et qui surtout disposait d'un véhicule... Ce dernier prit en charge le blessé en le transportant jusqu'à une clinique de Valence. Puis, il fit ses excuses à la famille du blessé et dans une logique de guerre, il décida de faire fusiller sur place le soldat fautif.

André Clot devait décéder le 6 août à Valence, des suites de ses blessures. Le meurtre incompréhensible de ce père de famille de 39 ans, marqua à jamais le destin de sa famille dont Emma, la veuve, assumait seule la charge de sa fille, Simonne alors âgée de 10 ans et de son fils Jean-Pierre qui n'avait que 5 ans. Cet assassinat gratuit et inexplicable demeura gravé dans la mémoire des Balmois, on le comprend aisément. La famille Clot fut contrainte d'abandonner la ferme et déménagea à Chabeuil, où Emma a tenu un café.

Nous tenons à remercier très sincèrement Simonne Magnan, la fille d'André Clot, ainsi que Brigitte Junoy sa fille pour leur gentillesse et d'avoir bien voulu aider à la rédaction de ce témoignage. Le but étant de rappeler à l'ensemble des Balmois et partager avec eux le souvenir de cette période difficile, afin qu'il perdure dans les mémoires dans l'espoir que le pire ne se reproduise plus à l'avenir.



André Clot en 1932

PORTRAIT D'UN BALMOIS : MELVYN SYLVESTRE

par Brigitte Thivolle

Rencontrer des Balmois, vous faire découvrir la diversité et la richesse des habitants. Un paysan éleveur, une gardienne de chevaux, un artiste peintre, une agricultrice et pour ce bulletin d'été, J'ai choisi Melvyn Sylvestre.

**Bonjour, Melvyn,
Tout d'abord merci de m'accueillir chez toi
pour cet entretien (et de répondre à mes
questions)**

Tu es balmois depuis toujours ?

Un balmois ancien et depuis plusieurs générations (intergénérationnel) mes parents, mes grands-parents paternels et maternels, agriculteurs. J'ai grandi avec deux frères entourés d'une famille bienveillante. Trois générations de Sylvestre et la quatrième qui arrive et qui j'espère restera fidèle au village.

Pourquoi cet attachement et cette fidélité au village ?

Les bons souvenirs de l'enfance. La liberté étant enfant. Quand j'étais petit on pouvait faire ce qu'on voulait.. enfin pas vraiment, mais on avait beaucoup de liberté. Que l'on n'aurait pas eue dans une grande ville. On pouvait se promener avec les copains à droite et à gauche, sans vraiment risquer grand-chose.

Tout le monde se connaissait, il y avait biensûr un peu de surveillance des uns et des autres auprès des enfants du village. J'aimerais transmettre à mes enfants cette liberté et cette chance de vivre dans un village tranquille.

Et l'école ?

J'ai suivi le parcours des enfants balmois. Mes enfants vont suivre le même, 25 ans plus tard. L'école d'Ourches, l'école de La Baume et le collège de Chabeuil, puis le centre d'apprentissage à Livron.

J'étais un enfant avec une imagination débordante. A l'école j'écrivais des livres que je lisais en classe. J'aimais inventer, fabriquer avec mes mains toutes sortes de choses. Le temps a passé.

J'ai fait mon apprentissage, puis à partir de l'âge de 19 ans et pendant 9 ans, j'ai travaillé dans l'entreprise Ponton. C'est là que j'ai appris à façonner l'acier et cela m'a plu.

Quel est ton métier ? Est-ce que le mot artisan te convient ?

Oui, l'artisan détient un savoir-faire : je suis serrurier métallier. Il faut des aptitudes manuelles et physiques.

Le serrurier doit faire preuve de compétences et de connaissances techniques en ferronnerie, électronique, et mécanique. S'il exerce dans le domaine de la ferronnerie d'art, il devra en outre être créatif. Ce que j'aime le plus dans mon métier, c'est de ne pas faire tous les jours la même chose : un jour un garde-corps, le lendemain un escalier, une porte coulissante, une frise décorative, une pergola...

Tu es un artisan d'art. Ce qui t'intéresse c'est la création ?

OUI. Créer, dès la demande du client je vois l'image en 3D, ce que je vais pouvoir réaliser avec du fer comme matériau. Partir d'une barre, d'une tôle et fabriquer une pièce qui sera unique et deviendra un élément décoratif chez le client.

Quel message aimerais-tu transmettre aux jeunes qui hésitent encore à choisir ce métier ?

Choisir le chemin de l'apprentissage est super important pour se former à ce métier. La métallerie, c'est un métier qui développe la créativité. L'échange avec le client particulier, réaliser sa demande. Pour moi c'est devenu une passion.

Aujourd'hui à 29 ans tu viens de créer ton entreprise MSMétal ?

Voler de ses propres ailes, se lancer dans un projet plus personnel, se prouver que l'on est capable.

C'était la suite logique de mon parcours. J'ai beaucoup réfléchi, puis les ailes ont poussé et l'aventure a commencé. Il faut se jeter à l'eau, ne pas avoir de regret. Je savais que ce serait difficile au début.

Tu es bien sûr installé à La Baume ?

Je travaille dans le même atelier que mon cousin germain. Sébastien Champel (encore la famille !!!) on se donne des coups de main.

Je fais un travail pour en vivre, mais j'ai la chance de faire un travail qui me plaît.

Après le travail, les loisirs, la musique, le sport ?

J'ai fait beaucoup de motocross, c'était ma passion, ça l'est toujours mais il faut faire des choix.

Des jeux vidéo, du VTT dans la Raye, les enfants qui demandent du temps, la maison.

Est-ce qu'il te manque quelque chose dans ce village ?

Je suis quelqu'un de très social, j'ai besoin et envie de rencontrer des gens, de partager, d'échanger.

Je regrette de ne pas avoir connu assez longtemps le Bon Accueil, Un lieu de rencontre.

Heureux à la Baume ?

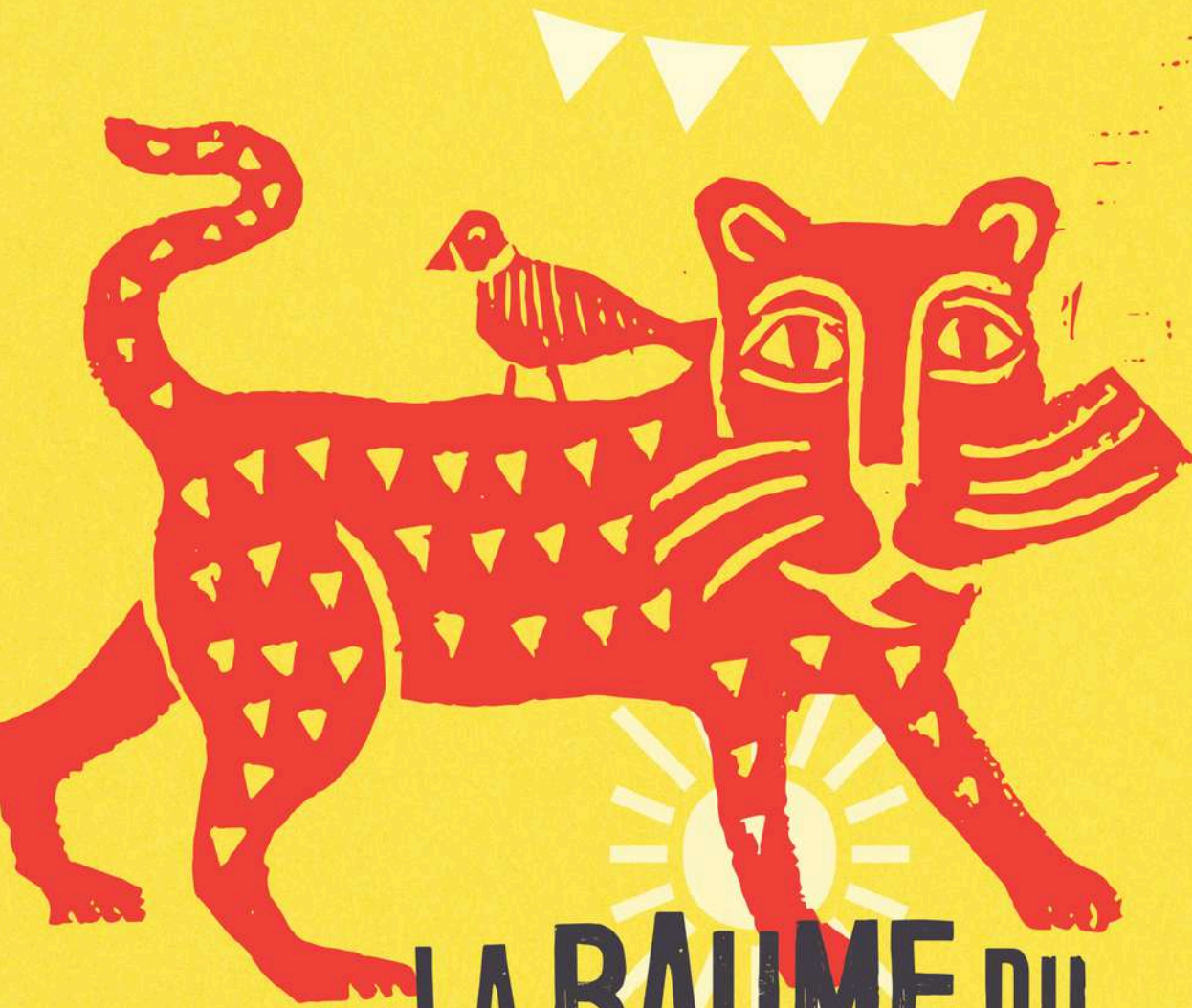
Les parents et grands-parents à côté, un frère, des enfants, une compagne c'est très important
Oui, la famille c'est la base.



Merci beaucoup. Ce fut une belle rencontre .Je te souhaite de réussir cette création d'entreprise, ton enthousiasme, ta volonté et ton travail feront ta réussite.
Et aussi de prendre le temps de grimper en famille au sommet de la Raye !

MSMÉTAL : PAGE FACEBOOK
MELVYN-SYL@HOTMAIL.FR
06 31 14 05 74

BIM BAM BAUME! PRÉSENTE



LA BAUME DU

T!GRE

SAM 5 OCTOBRE | 2024

**FESTIVAL DOUX & SAUVAGE
À LA BAUME CORNILLANE**

DRÔME

Nous sommes une petite bande
d'artistes professionnels habitant

La Baume Cornillane, nous partons
souvent colporter nos productions
spectaculaires et musicales dans toute la
France, et pour certains à l'autre bout du
monde. L'envie nous a pris de partager nos
savoir-faire et nos passions avec les habitants
de notre cher village et de ses environs, en
n'oubliant ni nos enfants, ni nos aînés. C'est dans cet
esprit de partage, d'échanges, de rencontres, de fête
et de plaisir qu'est né le festival "La Baume du Tigre".
Alors au plaisir de vous rencontrer et de vous
émouvoir lors de cette première édition !
Nous sommes impatients !

familial
et festif!

première
édition

SPECTACLE POUR ENFANTS
MUSIQUE AU CHÂTEAU
CONCERTS SURPRISE
LA PARTY DE PÉTANQUE
KARAOKÉ MUNETTE DES AÎNÉS
ATELIERS PARTICIPATIFS
RESTAURATION

Appel à
BÈNEVOLES

Venez participer à
l'organisation de cet
événement.

Contactez Tiphaine
au 06 22 85 85 67

Les
**FANIONS
DE LA BAUME
CORNILLANE**

Nous collectons des chutes
de tissus aux motifs variés
pour la confection de
guirlandes de fanions.

**Déposez vos chutes de
tissus préférés dans la
cabane à livres à côté du
restaurant, une corbeille
sera prévue à cet effet !**

Un atelier couture participatif
aura lieu avant le festival. Petits
et grands sont les bienvenus.

Contactez Hélène
au 06 08 54 59 37

Festival La Baume du Tigre

Association Bim Bam Baume ! ♥ 26120 La Baume Cornillane
Rens. Christian au 07 78 84 40 05 - bbbaume26@gmail.com

DES BALMOIS FORMÉS AUX PREMIERS SECOURS

par Elodie Wendling, agent communal.



FORMATION PSC1

Formateur : Mickaël Bunichon
SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE
DE LA RAYE

Accompagné par Margaux Daligand
sapeur-pompier volontaire de la
Raye.

La formation s'est déroulée à la
mairie le samedi 9 mars 2024 avec 9
participants dont 2 agents de la
commune : Elisabeth Vial et Elodie
Wendling.

La formation PSC1 est une formation de
secourisme qui s'étend sur une journée
d'environ 8h pendant laquelle sont abordés
les modules et situations d'accidents
suivants :

Protéger, alerter, étouffements (geste
HEIMLICH), hémorragies, inconsciences,
arrêts cardio-respiratoires, malaises, plaies,
brûlures, traumatismes, manipulation du
défibrillateur.

Les participants remercient Mickaël
Bunichon pour son professionnalisme, son
efficacité, et sa bienveillance, ainsi que sa
coéquipière Margaux.

Un grand merci également au maire,
Dominique Sylvestre, pour avoir organisé
cette superbe journée et avoir donné
l'opportunité aux habitants du village de se
former.



LE CLUB DES CHÊNES

par Janine, Présidente et Françoise, Trésorière



Le Club des Chênes regroupe une soixantaine de séniors des communes de La Baume, Montmeyran et Ourches. L'équipe du Conseil d'Administration du club a pour principaux objectifs : le divertissement, le partage et la rencontre, dans une ambiance conviviale.

Les adhérents se retrouvent autour d'activités :

- variées au rythme du calendrier établi en début d'année

- hebdomadaires les mardis et les jeudis après-midi pour le scrabble, les cartes et les jeux de société + collation.

Certaines activités sont mutualisées avec les clubs d'Upie, Montéléger et Vaunaveys.

Programme pour les mois à venir :

- juillet : repas de fin de saison à la « Truite du Père Eugène »
- septembre : participation au forum des associations
Voyage au canal de Savière
- octobre : repas cuisses de grenouilles à St Donat
- novembre : casse-croûte – vin nouveau
- décembre : fête des places et goûter de Noël

VOUS ÊTES LES BIENVENUS... ET POURQUOI PAS ?

Nous contacter :

- Tél club : 07 82 35 58 31
- Janine : 06 13 51 24 04
- Françoise : 04 75 25 77 42

QUAND DES CANTINIÈRES SE RENCONTRENT ...

par NATHALIE BONNEVILLE, CANTINIÈRE DE 2002 à 2022

QU'EST CE QU'ELLES SE RACONTENT ? DES HISTOIRES DE CANTINE !

Histoire N°1 : Claudine Peyrard

Brièvement, un aperçu du fonctionnement de la cantine scolaire dans les décennies 1960 – 1970. Je plante le décor : une cuisinière à charbon (pas de thermostat) il faut gérer la bonne température en garnissant plus ou moins le foyer (sinon pas cuit ou brûlé !!!)

Deux grandes tables et huit bancs pour asseoir 40 enfants plus certaines années 2 « instits ».

C'était l'effectif de mes premières années de cantinière avec des enfants de 6 à 14 ans car à l'époque la « division » fin d'étude préparait au certificat d'étude. Au fil du temps le nombre a un peu baissé car les élèves partaient à 12 ans.

Il fallait cuisiner de grosses « marmites » car les ados en pleine croissance avaient bon appétit ! L'approvisionnement était pour une grosse partie fourni par les parents. Une imposition (c'était le terme employé) était demandée aux familles pour chaque enfant soit : 50 kg de pommes de terre, une volaille ou un lapin, une douzaine d'œufs et le pain pour le repas de chaque jour.

Les parents étant essentiellement des agriculteurs faisaient aussi énormément de dons : légumes (tomates, salades, haricots verts et secs, petits pois, pommes de terre nouvelles, aubergines, choux, choux-fleurs ...), viande (poulets, lapins, canards), mais aussi caillettes, pâtés, semoules, huile, œufs, confitures...

On mangeait déjà relativement bio, car tout était récolté dans les jardins, on élevait à la ferme et on ne parlait pas encore de culture intensive !

Je gérais les menus suivant l'apport des impositions et des dons.

Les menus étaient plus ou moins répétitifs chaque semaine (suivant les dons). L'hiver l'entrée se composait souvent d'une soupe de légumes ou de pâtes au lait, ils adoraient ! Tout comme les desserts : flans, compote, mousse au chocolat, pain d'épice etc...

(et comme c'est le cas pour toutes les cantinières, déjà à cette époque, c'était bien meilleur à la cantine qu'à la maison !)

Pour me seconder, quatre élèves étaient de « service ». Ils venaient mettre la table à la « récré » du matin. Après le repas, je faisais à la vaisselle (à la main), deux l'essuyaient et la rangeaient, pendant que les deux autres s'occupaient du nettoyage des tables et du balayage. Après leur départ, un tour d'horizon pour rattraper les petites « bavures », le lavage du sol et enfin tout était prêt pour le lendemain.

Pour l'anecdote, c'est à cette époque qu'est née l'idée des chants de mai, pour renflouer les caisses des écoles et de la cantine. Étant la seule à connaître la chanson en patois, j'ai accepté de l'apprendre aux élèves. Tous les jours après le repas : répétition dans la cantine ! l'instant canalisait leur énergie et l'entrain et la gaieté régnaient dans la petite salle. Au fil des années, d'autres ont pris la relève pour perpétuer la tradition du « chant de mai » et bien qu'il se soit un peu « francisé », j'ai toujours du plaisir (45 ou 48 ans plus tard) à l'entendre chanter par la génération d'aujourd'hui.

Je n'ai jamais eu de gros problèmes de discipline malgré mon jeune âge avec des ados de 14 ans, je n'avais pas de difficulté à faire passer les consignes, ils me respectaient. Avec le recul, je pense que le travail était un peu plus pénible physiquement, mais plus « cool » moralement, beaucoup moins de pressions ...de contraintes.... de normes... etc...

Je garde un bon souvenir de mes années cantine !



De gauche à droite : Claudine Peyrard, Dany Soulat, Nathalie Bonneville et Géraldine Fay

Histoire n°2 : Dany Soulat

Comment résumer 22 années passées à la cantine ? Il faut faire un effort de mémoire. Denise Giraud quittant ses fonctions pour raison de santé en février 1980, pour la remplacer, deux mamans d'élèves se proposent : Marielle Soulat et moi. 13 élèves inscrits à l'école, 13 inscrits à la cantine.

Le regroupement pédagogique avec Ourches en 1983 augmente le nombre d'élèves, il faut une cuisinière en plus, une grande table, des bancs et d'autres ustensiles.

Des travaux sont réalisés plus tard et petits et grands vont apprécier le mobilier et les appareils ménagers neufs, la peinture et le tableau en liège au mur pour afficher les chefs d'œuvre des enfants fabriqués pendant le temps libre après le repas.

A partir de 1984, je suis seule pour cette nouvelle grande famille, des horaires sont aménagés pour les plus petits qui vont à l'école le matin, mangent à la cantine à midi et repartent chez eux après le repas.

Il faut établir les menus et avec la présidente des parents d'élèves, Hélène Girard, nous passons de longues après midis pour mettre en place l'équilibre alimentaire, permettre aux enfants de faire la connaissance de nouveaux aliments, tout en respectant les impératifs

budgétaires, aborder les difficultés que peuvent rencontrer les enfants avec la nourriture. J'ai toujours essayé d'apporter le meilleur soutien à chacun tout en respectant la collectivité. Les repas sont un moment de partage, de convivialité, mais aussi de respect des aliments et des personnes.

Avec un seul service à midi, il reste un grand moment de jeux. Les enfants aident à mettre et débarrasser les tables et par mauvais temps jouent dans la cantine et s'adonnent à de multiples activités manuelles. Par exemple, les décors pour le repas de Noël que nous prenons à la salle des fêtes ou à la périscolaire avec les maires des deux communes, les enseignants et le transporteur.

Plusieurs professeurs des écoles ont été en poste pendant mes 22 années de service, je nomme seulement ceux de La Baume : Maguy Giraud, Pascal Collin, Christian Rochet, Dominique Brun, Fabrice Espinos et Philippe Tracol.

En 1997, lors d'une visite inopinée des services vétérinaires, un inspecteur fait irruption dans la cantine, en pleine préparation des repas. Je m'acquiesce au mieux de cette surprise et ne perds pas le contrôle de la situation !

Néanmoins, des travaux vont devoir être effectués rapidement pour répondre aux exigences et garantir encore mieux la sécurité alimentaire des repas.

Les repas sont partagés dans la bonne humeur et un calme relatif, empêcher un enfant de parler est mission impossible. Mieux vaut jouer la tolérance et le vivre ensemble, c'est ce que nous faisons avec les personnes qui m'accompagnent pendant le service et le temps libre.

En effet, avec l'ouverture de la périscolaire, la sécurité pour tous est mieux assurée. *Élisabeth Théolier, Marie-France Matuchet, Francine Rouméas et Chantal Bauman* apportent une collaboration appréciable.

J'aime faire plaisir aux enfants, je n'oublie pas de jouer avec eux et de leur offrir des moments pour cela : les repas de Noël les plus festifs possibles, les galettes des rois qui les font beaucoup rire, les crêpes sautées, chacun à son tour, ne manquent pas d'applaudissements. Le dernier jour de l'année leur plaît aussi avec le choix de s'installer où l'on veut dedans ou dehors. Les plats préparés sont dans la cantine en libre service. Les enfants ont le choix d'établir l'ordre du menu, c'est peu de chose mais c'est beaucoup.

J'ai passé de très bons moments dans cette cantine avec les enfants qui arrivent et qui partent chaque année. Certains sont calmes, polis, d'autres plus bavards ou super actifs, chacun a son bon côté et apporte à la collectivité sa différence.

Avec les parents d'élèves, surtout les mamans, nous avons préparé les soirées spaghettis, la rôtie du loto, les bugnes, les repas de Noël, les chants de Mai, ces moments de rencontre me permettaient de connaître mieux encore les enfants qui m'étaient confiés.

La cantine a été créée en 1935, une soupe était faite et servie par l'institutrice, elle la faisait chauffer sur le poêle de l'école. Qui fêtera les 100 ans de la cantine ?

Merci à toutes les personnes que j'ai rencontrées pendant toutes ces années et à tous les enfants. Il m'arrive d'avoir des nouvelles des uns et des autres. Au hasard des rencontres, les souvenirs culinaires varient du gâteau roulé à la soupe de poisson, des pâtes à la tomate, des galettes de céréales, des gratins de chou-fleur ou des escalopes panées et plus encore....

Que des bons souvenirs ! Ce n'était pas un travail mais un plaisir.

Nouvelle histoire :

Mots des enfants de CM2 de l'année scolaire 2023-2024, pour *Géraldine Fay*, notre cantinière depuis 2 années.

Juliette SB : Je trouve que tu cuisines bien.
Dire que *Géraldine* s'est donnée tant de mal pour faire nos repas !

Lyse: *Géraldine* cuisine très bien . Merci pour les repas CM2.

Maylan : Merci *Géraldine* pour cette année.

Cameron : Tu cuisines très bien.

Rafael : Merci pour tous les efforts ! De nous supporter aussi !

Laurine : Merci *Géraldine*.

Juliette M : J'ai adoré la cantine avec *Géraldine*. *Géraldine* cuisine très très bien.

Camille : J'aime bien quand *Géraldine* prépare des pique-niques car on peut-être avec ses copains et ses repas sont trop bons.

Géraldine nous te souhaitons de prendre autant de plaisir que nous en avons eu à cuisiner pour les enfants de nos écoles.

L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Julien pour les CM1-CM2

Vendredi 28 juin, **nous nous sommes rendus à Ourches à pied pour une rencontre sportive** entre les 3 classes du RPI. Nous avons fait trois groupes de niveaux en fonction de nos capacités et nous avons réalisé trois épreuves d'athlétisme sur le thème des jeux olympiques. Au programme course de vitesse, saut en longueur au-dessus de la rivière aux crocodiles et saut en hauteur par-dessus le mur du feu. Ce jour-là il a fait très chaud et nous étions bien épuisés le soir après ces épreuves et cette randonnée.



Le 20 juin, les CM1 et CM2 sont montés **Vassieux-en-Vercors** pour une **visite du mémorial de la résistance**. En classe nous avons travaillé sur la seconde guerre mondiale et cette visite est venue nous expliquer comment s'est organisée la résistance dans le Vercors. La première salle était très émouvante car nous avons découvert comment les Français vivaient sous l'occupation. Ensuite on nous a expliqué comment les maquisards sont arrivés à vivre cachés sur le plateau. Nous avons longuement écouté les témoignages des survivants sur les bornes audio du musée. L'après-midi nous voulions faire une course d'orientation à Font d'Urle mais la pluie nous en a empêchés.



Nous avons également terminé **notre cycle vélo** le 14 juin par une grande sortie à la journée jusqu'au parc e Lorient. Le midi nous avons fait une course d'orientation et nous avons bien couru pour découvrir les balises cachées dans le parc.



Le 4 juin nous sommes allés **visiter le parc éolien de Marsanne**. C'était la conclusion d'un projet sur l'éducation à l'environnement et la transition énergétique mené par l'agglomération de Valence Romans.

Un intervenant, Lucas Weill, est intervenu 4 fois cette année pour nous faire découvrir les différentes formes d'énergie, leurs origines, leurs modes de production, leurs avantages et leurs inconvénients.



Le 23 mai nous avons fait **une balade circassienne** au départ de l'école jusqu'au milieu des ruines du château de La Baume. Nous avons suivi les performances artistiques de la **compagnie de cirque MerciLaRatrape**. A chaque pause, une animatrice, Cécile Verspieren, nous a parlé de la biodiversité et du changement climatique. C'était une initiative du Conservatoire des espaces naturels.

Au retour à l'école, les artistes nous ont donné quelques astuces pour utiliser le matériel de cirque que nous utilisons pendant les récréations.

L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Linda pour les CE1-CE2

En cette deuxième partie d'année scolaire, nous avons commencé par visiter la mairie de la Baume, ce qui nous a permis de voir sur le terrain ce que nous avons appris en classe sur les symboles de la République.

Ensuite, nous avons travaillé sur la création de danse en sport.

Nous avons clôturé ce travail en allant voir le spectacle **INVENTAIRE** au théâtre de ville de Valence.

Les performances des artistes danseurs étaient impressionnantes et inspirantes, c'était génial de pouvoir interagir avec eux.

Nous avons pu être sensibilisés à l'eau grâce au papa de Noé qui avait organisé une rencontre avec le syndicat des eaux, une visite de la station d'épuration de la Baume et de la réserve d'eau au dessus du château.

Nous avons particulièrement été impressionnés par la grande réserve « piscine » au dessus du château avec sa belle eau toute claire et fraîche.

Nous avons mieux compris d'où venait l'eau et comment la protéger.



L'ECOLE D'OURCHES

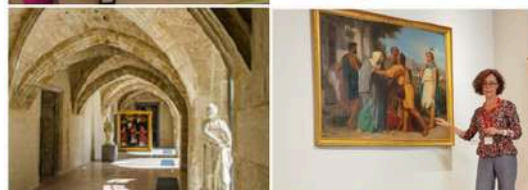
Kathleen Guernevel



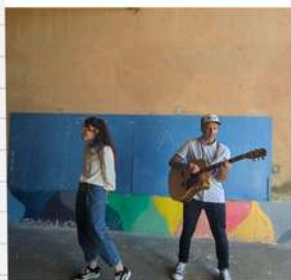
Une sortie fantastique à Valsoyo pour une belle chasse au trésor avec pour objectif de travailler sur la coopération



Musée de Valence
art et archéologie



Marion Elgé et David Granier sont venus en classe mardi 21 mai pour chanter l'alphabet du vivre ensemble que l'on a appris et qu'ils ont écrits avec des élèves de CM2. Ils nous ont fait un mini concert.



Une sortie au musée de Valence avec une visite guidée sur les émotions et un atelier sur les séries et motifs répétitifs le 25 juin.

Marie, la maman de Tiago est venue en classe pour nous faire planter des fraisiers. On a hâte qu'ils grandissent pour grignoter les bonnes fraises. Merci à elle



Nous avons également préparé de la tisane.



Une journée olympique à l'école d'Ourches vendredi 28 juin avec les deux classes de la Baume Cornillane



ETAT CIVIL

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles de :

- PEYRARD Jean-Pierre décédé le 27 février 2024



Nous adressons toutes nos félicitations aux parents de :

- MONNERON GIL Rose, Chloé née le 18 juin 2024



MS Métal

Fabrication sur mesure de mobilier et éléments décoratifs intérieur/extérieur en acier

Sylvestre
Melvyn
06.31.14.05.74
melvyn_syl@hotmail.fr



pergola, garde corps, escaliers, meubles, et bien d'autre article sur mesure

page facebook : MS Metal



AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

RCS Dn 437 527 306

Z.A. Sirius
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

OUVERT
du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
14h - 18h30

*Proximité
Disponibilité - Conseils*



Tél. 04 75 59 17 46

Garage TERRAIL



Co-gérants : Gilles MOULIN et Pierre CHAZALET
✉ garageterrail@orange.fr

📞 04 75 59 33 83

| TOUS TRAVAUX DE MÉCANIQUE - CARROSSERIE |
| VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS |
TATION DE LAVAGE | CENTRE GONFLAGE ET ASPIRATION 24H/24

📍 26120 MONTMEYRAN

TAXI DE MONTVENDRE

06-35-48-05-19

Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13



Win Win Immobilier
Tous gagnants

SÉCURISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER



Équité

Des frais d'agence forfaitaires justes



Liberté

Un mandat unique sans engagement



Confiance

Une relation de proximité et transparente



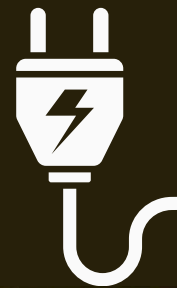
Win Win Immobilier Valence - Montmeyran
3 Place de la Fontaine - 26120 MONTMEYRAN
| TRANSACTION |
www.winwin-immobilier.fr

Maëlys LOPEZ
m.lopez@winwin-immobilier.fr
07 88 23 52 85



★★★★★
4,9/5 - Avis Google

le courant passe



Cyril Bouteille
électricien

06 30 36 43 71
lecourantpasse26@gmail.com
Montvendre



SUIVEZ NOUS
@PIZZANDB



WWW.PIZZANDB.FR

TÉL : 07 63 48 51 60
PIZZANDB@GMAIL.COM

**Les vendredi de 18 à 21h
face à la mairie**



JEDC

- Ouvrier qualifié, 18 ans d'expérience.
- Entretien annuel et dépannage de chaudière (gaz et fioul).
- Désembouage plancher chauffant.
- Détartrage.

06.72.26.04.81

jedchaudiere@gmail.com

facebook: Jedc Sav

MONTMEYRAN



**Joël Entretien
Dépannage
Chaudière**

Le Blé A' Doré



**AGRICULTEUR
BOULANGER**

VENTE À LA FERME

Nicolas THIBAUD

617 CHEMIN DES COURIOLS - 26120 MONTMEYRAN
nicolas.thibaud26@hotmail.fr

VENTE A LA FERME
PAIN BIO AU LEVAIN NATUREL

Horaires d'ouverture

MARDI (CUISSON)	11H - 12H30 ET 15H30 - 19H
MERCREDI	9H - 19H
JEUDI (CUISSON)	11H - 12H30 ET 15H30 - 19H
VENDREDI (CUISSON)	11H - 12H30 ET 15H30 - 19H
SAMEDI	9H - 19H
DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉ

Penser à réserver la veille au 04 75 59 39 70



FP Créations

Charpente - Couverture - Zinguerie
Terrasse bois - Constructions bois



Florent PACAUD
Artisan Charpentier

26120 MONTÉLIER

+33 (0)6 12 60 96 95

fp.creationsbois@gmail.com



INFORMATIONS PRATIQUES

Le bulletin peut être envoyé par messagerie (geste écologique)
N'hésitez pas à faire remonter à la mairie votre souhait à l'adresse mail suivante :
mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr



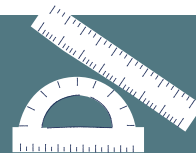
MAIRIE

 04 75 60 33 45

mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secretariat :
Mardi 8-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence :
Le Maire Dominique Sylvestre 06 22 99 77 06
Isabelle Pral 06 38 13 01 22



ECOLE

PETITE SECTION
Montmeyran 04 75 59 41 63

MOYENNE ET GRANDE SECTION
Ourches 04 75 60 30 38

CP, CE1, CE2, CM1, CM2
La Baume Cornillane 04 75 60 32 27



SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement contacter la mairie.

Bon à savoir : des tables et des bancs peuvent être loués par la mairie pour différentes manifestations
10€ une table et deux bancs.



PERISCOLAIRE ET CANTINE

APE
ape.lbco@gmail.com

PERISCOLAIRE : 7h30-19h à Ourches
06.95.61.12.59 - periapelbco@gmail.com

CANTINE : assurée à la Baume-Cornillane
06.95.23.81.99 - cantineapelbco@gmail.com



ASSISTANTES MATERNELLES

Se renseigner à Valence Romans-Agglo

petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr
04 75 81 30 30



COLLEGE

04 75 55 34 53

Marcelle RIVIER
à Beaumont les Valence



ARYA
— élavage
— paysage

Siegfried Georgery
0762623126
—
arya.elavage@gmail.com